



« *Entrez dans un lieu où la curiosité est fondamentale* »

La Fondation du Collège de France fait appel à l'agence de publicité BETC pour sa première campagne de levée de fonds

C'est une première dans le monde académique : à partir du 5 mai 2015, une campagne publicitaire de collecte de fonds au profit des activités du Collège de France réalisée par BETC paraîtra dans une sélection de grands quotidiens et hebdomadaires nationaux.

L'opération s'inscrit dans un processus initié il y a une dizaine d'années par l'institution pour accroître ses ressources destinées à financer des projets de recherche. Avec le soutien de fidèles mécènes, elle avait alors créé une Fondation dédiée à la gestion des fonds privés. Considéré comme le fer de lance de l'excellence de la recherche et de la pensée française, le Collège de France amorce donc une nouvelle étape à travers la montée en puissance de sa Fondation : élargir le cercle des grands mécènes à un plus large public de philanthropes.

« Nous voulons nous donner les moyens de nos ambitions et de nos missions. La recherche au Collège de France, comme dans d'autres grands établissements français, compte parmi les plus novatrices et les plus pointues. Mais maintenir cette recherche au plus haut niveau a un coût matériel et humain de plus en plus élevé et nous devons diversifier et amplifier nos sources de financements », affirme le Pr Marc Fontecave, président de la Fondation du Collège de France. « Dans un contexte international très concurrentiel, le mécénat privé permet souvent de faire la différence et de se maintenir parmi les meilleurs. Nos homologues étrangers l'ont bien compris, souvent avant nous. Il faut notamment pouvoir garder les jeunes chercheurs brillants formés en France mais aussi attirer les meilleurs chercheurs étrangers qui feront la recherche de demain ; une recherche libre, basée sur la recherche fondamentale, qui ouvre chaque jour à la fois une meilleure compréhension du monde et de nouveaux horizons en terme d'innovations et d'applications ».

Aux côtés de la science et du savoir

L'objectif de la Fondation est de récolter, dans un premier temps, 15 millions d'euros sur des projets ciblés concernant les instituts de Physique et de Chimie, l'Institut des Civilisations et le futur Centre de recherche sur l'innovation pour la croissance¹. Elle entend ensuite développer une récurrence de dons annuels pour conserver l'avance concurrentielle que ces moyens financiers nouveaux conféreront aux équipes de recherche du Collège de France, en termes de qualité d'équipements et de recrutements.

Cette campagne publicitaire dans la presse, lancée au moment de la déclaration ISF, n'est qu'une première étape. D'autres opérations suivront. La Fondation du Collège de France entend par ailleurs créer un véritable lien avec ses donateurs : création d'un cercle privé des donateurs, organisation d'opérations spécifiques, contacts privilégiés avec les professeurs ...

Pour le Pr Serge Haroche, Administrateur du Collège de France et Prix Nobel de Physique 2012, « Le Collège de France est par excellence le lieu où la recherche fondamentale, basée sur la pure curiosité, est mise en contact direct avec un vaste public qui en partage les valeurs et en comprend les enjeux. Cette recherche a un coût de plus en plus élevé que les seuls financements institutionnels ne peuvent plus assumer. Il nous a donc semblé naturel de faire appel à un large public de donateurs potentiels, en les invitant non seulement à contribuer financièrement à notre effort de recherche, mais aussi à venir suivre les cours du Collège de France qui les intéressent et à visiter notre institution qui est largement ouverte au monde extérieur. Au delà de la simple collecte de fonds, la campagne mise en place par la Fondation du Collège de France, vise à élargir le cercle des auditeurs et des amis de notre institution ».

¹ Détails sur : www.mecene-collegedefrance.fr (site actif à partir du 05 mai 2015)

La Fondation du Collège de France remercie chaleureusement Mercedes Erra, fondatrice de BETC, et ses équipes, qui ont travaillé gracieusement à cette campagne ; Mercedes Erra a rejoint le Conseil d'Administration de la Fondation en 2014 : « J'ai été conquise par l'établissement, ses projets et ses missions, sa façon très ouverte, très en avance, de partager la connaissance avec ceux qui en sont curieux. Nous avons conçu cette campagne comme une invitation à prendre part à l'aventure de la recherche française. Il s'agit de convaincre qu'être donateur de la fondation du Collège de France, c'est être acteur au plus haut niveau d'une recherche française de dimension mondiale, lui garantir sa liberté et son indépendance, s'inscrire dans une histoire de la création des connaissances et soutenir les découvertes de demain, dans tous les domaines des sciences exactes, des sciences du vivant ou des sciences humaines. Je suis convaincue de l'importance de cet engagement ».

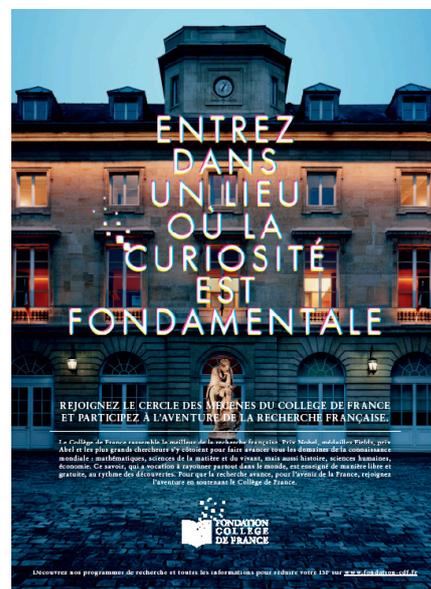
La campagne

La campagne se décline à partir de trois visuels représentatifs du lieu même où se développe cette recherche de pointe ainsi que son enseignement et porteurs de trois messages propres à ce lieu unique de la science française.

Entrez dans un lieu où on partage les idées au moment où on les trouve

Entrez dans un lieu où la recherche se joue des frontières

Entrez dans un lieu où la curiosité est fondamentale



Rejoignez le cercle des mécènes du Collège de France et participez à l'aventure de la recherche française

Le Collège de France rassemble le meilleur de la recherche française. Prix Nobel, médailles Fields, prix Abel et les plus grands chercheurs s'y côtoient pour faire avancer tous les domaines de la connaissance mondiale : mathématiques, sciences de la matière et du vivant, mais aussi histoire, sciences humaines, économie. Ce savoir, qui a vocation à rayonner partout dans le monde, est enseigné de manière libre et gratuite, au rythme des découvertes. Pour que la recherche avance, pour l'avenir de la France, rejoignez l'aventure en soutenant le Collège de France.



La Fondation du Collège de France a été créée en avril 2008, forte d'une dotation de 1 250 000 € (apport du Collège de France et de M. Michel DAVID-WEILL, complété du soutien de la Fondation BETTENCOURT SCHUELLER, de la société LASER et de la société belge SOLVAY). Elle gère un budget annuel de fonds dédiés de 3,5 millions d'euros.

La Fondation a pour but le soutien, le développement et la valorisation des activités de recherche, d'enseignement, de formation et de diffusion des connaissances de l'Institution :

- Développer les ressources du Collège de France et financer des projets qui n'auraient pu voir le jour sans fonds privés.
- Donner des moyens supplémentaires aux ambitions et aux projets des professeurs (modernisation des laboratoires, acquisition d'équipements techniques de dernière génération, ...).
- Amplifier la formation des jeunes chercheurs
- Accroître le rayonnement de l'institution et donc de la recherche française à l'étranger
- Favoriser l'accès aux connaissances et aux dernières recherches menées par les chaires et par les équipes accueillies.

Des objectifs qui servent, dans l'esprit du Collège de France, l'exigence d'une recherche libre, de haut niveau et tournée vers la société.

En plus de fonds dédiés à des projets définis, la Fondation soutient des projets sélectionnés par son Comité d'orientation scientifique. La Fondation a par ailleurs vocation à faciliter les échanges entre le monde académique et le secteur économique.

Les membres du Conseil d'Administration sont : Pr Marc Fontecave, Président - Pr Jean Dalibard, Secrétaire général - Pr Serge Haroche - Pr Thomas Romer - Mme Clara Gaymard, Vice-présidente - Mme Mercedes Erra - M. Stéphane Richard - Mme Suzanne Berger - La Fondation Bettencourt Schueller, représentée par M. Olivier Brault - La société LaSer représentée par M. Philippe Lemoine, Trésorier - La société Solvay représentée par M. Jean Pierre Clamadieu - la Fondation de l'Orangerie représentée par M. François Debieesse.
Commissaire du gouvernement : M. Eric Bernet - Directrice : Marie Chéron

www.fondation-cdf.fr/

La Fondation du Collège de France a fait appel à l'agence Limite, dirigée par Laurent Terrisse, pour l'accompagner dans la mise en place de cette nouvelle stratégie d'appel aux dons.



Le Collège de France est un établissement public d'enseignement supérieur, institution unique en France et sans équivalent à l'étranger. Depuis le XVI^e siècle, l'institution qui a accueilli les plus grands chercheurs et penseurs, répond à une double vocation : être à la fois le lieu de la recherche la plus audacieuse dans tous les domaines et celui de son enseignement. Ses professeurs sont tenus d'enseigner leur recherche à mesure qu'elle progresse, librement et gratuitement à tous, sans inscription préalable et sans contrainte de cursus.

Voué à la recherche fondamentale, Le Collège de France regroupe cinquante-deux chaires dans un champ vaste de disciplines : des mathématiques à l'étude des grandes civilisations en incluant la physique, la chimie, la biologie, les sciences de l'univers, la philosophie, la littérature, l'histoire, les sciences sociales ou encore l'étude du monde contemporain. Il compte également trois chaires annuelles qui permettent d'accueillir tous les ans des personnalités exceptionnelles sur une thématique donnée.

Nul part ailleurs, l'enseignement n'est aussi étroitement lié une recherche d'excellence « en train de se faire ». Chaque année les professeurs déterminent un nouveau sujet de cours en fonction de l'évolution de leurs travaux. Les disciplines sont, quant à elles, renouvelées en fonction de l'évolution des connaissances et des savoirs. Nommer un nouveau professeur consiste, non pas à pourvoir un poste dans une discipline préexistante, mais à repérer les champs de recherche de l'avenir, à créer des chaires qui puissent les promouvoir et à choisir sans aucune contrainte les personnalités éminentes et novatrices qui les animeront.

En plein cœur de Paris, sur plus de 30 000 m², les laboratoires, bibliothèques et Instituts spécialisés du Collège de France accueillent des chercheurs de tous horizons. Ces dernières années, le Collège de France a largement développé sa politique de diffusion des savoirs, avec notamment la mise en ligne d'un nombre croissant de cours, colloque et séminaires, accessible gratuitement.

« Ce que le Collège de France, depuis sa création, est chargé de donner à ses auditeurs, ce ne sont pas des vérités acquises, c'est l'idée d'une recherche libre », Maurice Merleau-Ponty

<http://www.college-de-france.fr/site/fr-about-college/index.htm>